



# Débat d'Orientation Budgétaire

---

# 2016

## **SOMMAIRE**

### **Rappel règlementaire**

-

### **Contexte économique national**

-

### **Contexte local**

*Stratégie fiscale*

*Stratégie d'endettement*

*Stratégie budgétaire*

-

### **Plan Pluriannuel d'Investissement 2015 - 2020**

## **RAPPEL REGLEMENTAIRE**

## Rappel règlementaire

- L'examen du budget doit être précédé d'une phase préalable constituée par le débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires (articles L. 2312-1, L. 3312-1 et L. 4311-1 du CGCT).
- Ce débat doit intervenir dans un délai de deux mois précédant le vote du budget pour les communes.
- Même s'il ne doit emporter aucune décision à ce stade de la procédure d'adoption du budget, **ce débat constitue une formalité substantielle** destinée à éclairer le vote des élus et doit intervenir au cours de la phase préparatoire du budget.

## Rappel réglementaire

- Ce débat permet à l'assemblée délibérante :
  - de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
  - d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la Collectivité.
- Le Débat d'Orientation Budgétaire propose les orientations de la Collectivité en termes de nouveaux services rendus, d'investissement, de fiscalité et d'endettement

## **CONTEXTE ECONOMIQUE**

## Le contexte économique national

### Synthèse des principaux éléments de cadrage du PLF 2016 :

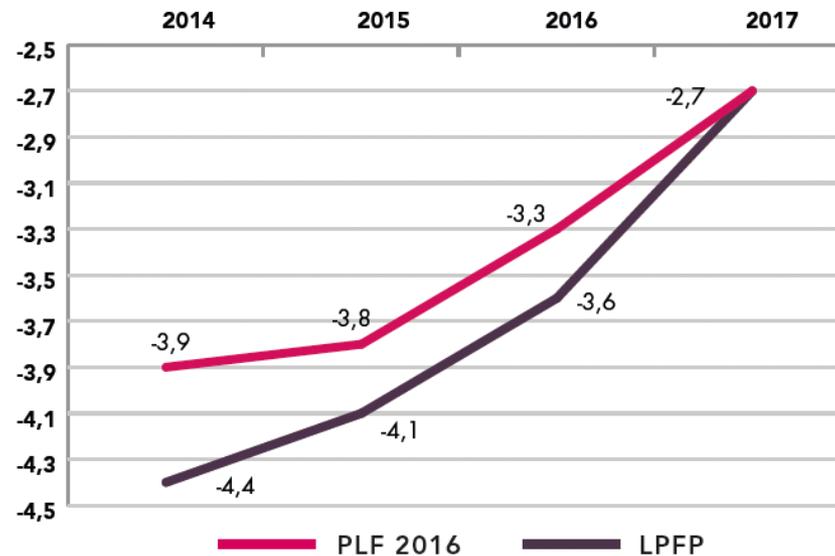
(taux de variation en volume, sauf indications contraires)	2014	2015	2016
<b>Économie française</b>			
PIB total (valeur en milliards d'euros)	2 132	2 175	2 230
Variation en volume (en %)	0,2	1,0	1,5
Variation en valeur (en %)	0,8	2,0	2,5
Pouvoir d'achat du revenu disponible (en %) <sup>1</sup>	1,1	1,5	1,3
Dépenses de consommation des ménages (en %)	0,6	1,8	1,7
Investissement des entreprises, hors construction (en %)	1,6	2,5	4,9
Exportations (en %)	2,4	6,0	4,8
Importations (en %)	3,8	6,1	5,2
Prix à la consommation (en %)			
<i>Prix hors tabac (moyenne annuelle)</i>	0,4	0,1	1,0
<i>Prix à la consommation (moyenne annuelle)</i>	0,5	0,1	1,0
Balance commerciale (biens, données douanières FAB-FAB) (en milliards d'euros)	-57,6	-40,5	-40,3
Capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB) <sup>2</sup>	-3,9	-3,8	-3,3

## Le contexte économique national

### Déficit public et évolution des dépenses locales

- Objectif de **déficit public ramené à moins de 3% du PIB en 2017** (2,7% du PIB)

#### Trajectoire de déficit public nominal 2015-2017

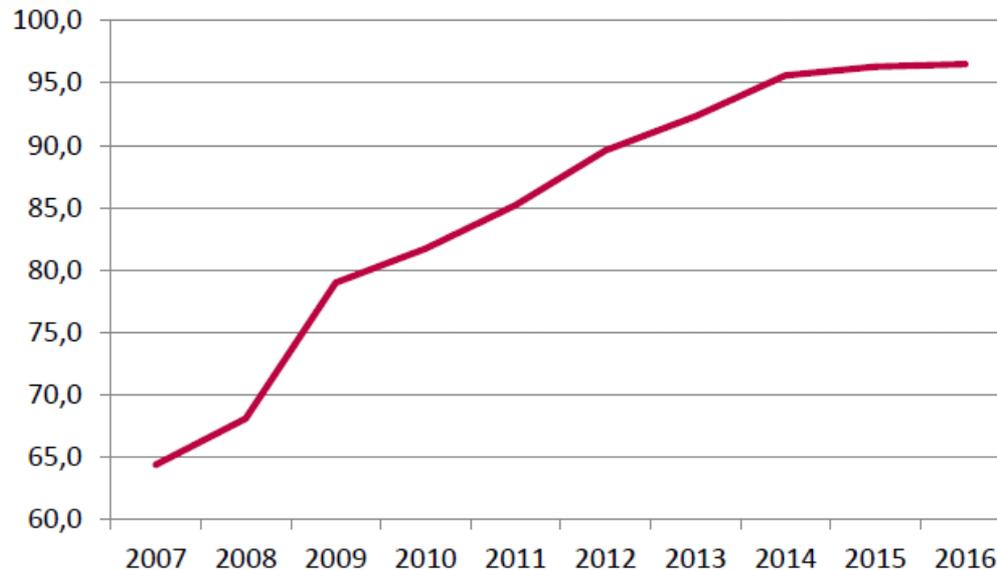


## Le contexte économique national

### Une dette publique en voie de stabilisation

Le niveau d'endettement des administrations devrait croître à un rythme modéré en 2015 (+0,7 point) à 96,3 % du PIB, avant de se stabiliser en 2016 à 96,5 % du PIB.

### L'évolution de la dette publique brute depuis 2007 (en % de PIB)



(données PLF 2016)

## Le contexte économique national

### Plan d'économies à l'échelle nationale

- Baisse des **dotations de l'Etat aux Collectivités locales** : - 11 Md € sur les trois années 2015-2017, répartis par tiers chaque année.
- **Limitation de la progression des dépenses** : au total, 50 Md € d'économies prévues en trois ans (2015/2017)

### Le plan d'économies de 50 Md€

	2015	2016	2017	Cumul
Etat & agences	8,7	5,1	5,1	19,0
Collectivités locales	3,5	3,5	3,7	10,7
ASSO*	6,4	7,4	6,5	20,3
<i>ONDAM</i>	3,2	3,4	3,4	10,0
<i>Autres dépenses ASSO</i>	3,2	4,0	3,1	10,3
<b>TOTAL</b>	<b>18,6</b>	<b>16,0</b>	<b>15,4</b>	<b>50,0</b>

\* *Dépenses de protection sociale / Assurance Maladie et hors Assurance Maladie*

## Le contexte économique national

### Un effort partagé passant par la baisse des dotations

Dès 2015, les collectivités territoriales ont été associées à l'effort de redressement dans le cadre de la réduction des concours financiers dont elles bénéficient (10,7 Md€ sur la période 2015-2017, dont 3,5 Md€ dès 2015). Cette baisse correspond à une participation des collectivités proportionnelle à leur poids dans la dépense publique totale (20,9 % en 2013). La baisse des transferts financiers de l'Etat au profit des collectivités (- 2,0 %) devrait être compensée par la dynamique spontanée de leurs autres ressources.

La répartition de cette baisse entre catégories de collectivités s'effectue proportionnellement à leurs ressources totales. La contribution au redressement des finances publiques représente ainsi 1 450 M€ pour les communes, 621 M€ pour les EPCI, 1 148 M€ pour les départements et 451 M€ pour les régions.

La répartition de la baisse des dotations au sein de chaque catégorie de collectivités intègre quant à elle la logique de péréquation au profit des collectivités les moins favorisées. Par ailleurs, la baisse de la dotation forfaitaire s'accompagne du renforcement de la péréquation verticale assurée par l'Etat en faveur des collectivités les moins favorisées. En 2016, elle progressera de 317 M€, auxquels s'ajoute la poursuite de la montée en charge des mécanismes de péréquation entre collectivités (péréquation dite horizontale).

## Le contexte économique national

### UN ECART TOUJOURS IMPORTANT DE L'INDICE DES PRIX ET DE CELUI DE LA DEPENSE COMMUNALE

La prévision de hausse des **prix à la consommation** hors tabac s'établirait à **+0,1 % en 2015**.

Cependant, concernant l'évolution des dépenses locales, il est plus juste de se référer à l'indice dit du « **panier du Maire** », qui de par ses composantes s'éloigne fortement de l'indice des prix à la consommation (**+2,2 % en moyenne**).

L'indice de prix des dépenses communales reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet donc d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes, indépendamment des choix effectués en termes de niveau de dépenses. L'analyse de la dynamique de cet indice spécifique confirme l'intuition selon laquelle les acteurs publics subissent, sur longue période, une « inflation » plus vive que celle des ménages en raison des spécificités de la dépense publique communale.

	1999 - 2014	2 <sup>e</sup> trimestre 2015	
	Évolution annuelle moyenne	Valeur de l'indice (Base 100 au 1 <sup>er</sup> trimestre 1999)	Évolution sur les 4 derniers trimestres
Indice de prix des dépenses communales	+ 2,2 %	143,4	+ 0,66 %
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	+ 2,3 %	148,8	+ 1,06 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	+ 1,4 %	126,6	+ 0,13 %

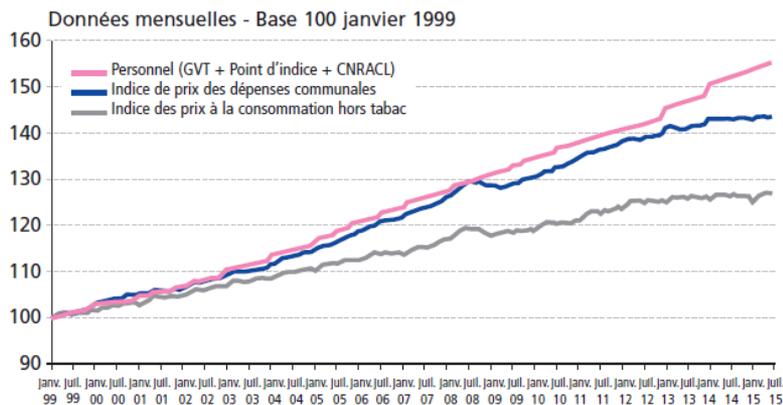
## Le contexte économique national

### Indices dont le poids est important dans la composition de l'indice global

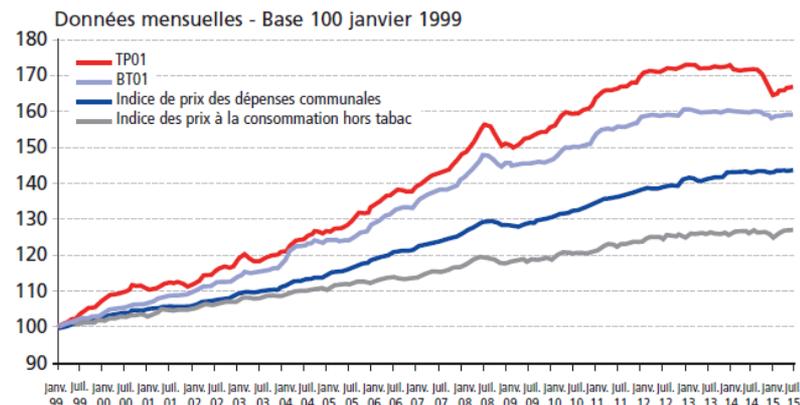
- **Le prix des dépenses de personnel** enregistre une hausse plus limitée que celle observée l'année précédente, puisque son évolution dépend une nouvelle fois uniquement de l'effet avancée des carrières (le « GVT positif ») et de l'augmentation du taux de la contribution employeur due à la CNRACL. Or, la revalorisation de ce dernier a été moins forte : elle s'est élevée à 0,1 point en janvier 2015, contre + 1,55 point en janvier 2014. Le point d'indice de la fonction publique, quant à lui, n'a pas été revalorisé depuis mi-2010. Au global, sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents), la progression de la composante prix des dépenses de personnel est de 2,8 %.

- **Les coûts de la construction**, calculés à partir des index BT01 (pour les bâtiments) et TP01 (pour les travaux publics), sont sensibles à l'évolution du cours des matières premières. Alors qu'ils avaient enregistré une évolution assez élevée entre 2009 et 2012, ils ont connu une phase de stabilisation puis une baisse sur la fin de l'année 2014 et le début de l'année 2015. Sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents) leur évolution s'inscrit en baisse (- 0,4 % pour le BT01 et surtout - 2,3 % pour le TP 01), mais sur le dernier trimestre, elle s'oriente de nouveau légèrement à la hausse : + 0,2 % et + 0,8 %.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL



ÉVOLUTION DES COÛTS DE LA CONSTRUCTION (BT01 ET TP01)



## Le contexte économique national

### Evolution des taux courts et des taux longs (source Crédit Agricole)

Taux monétaires au 12/02/2016					
	Euribor	Libor USD	Libor GBP	Libor CHF	Wibor
1M	-0.240	0.431	0.509	-0.797	1.590
3M	-0.183	0.618	0.590	-0.776	1.690
6M	-0.116	0.858	0.730	-0.727	1.740
12M	-0.009	1.116	0.983	-0.646	1.760

Taux obligataires 12/02/2016	
CMS 1 an	-0.279
CMS 2 ans	-0.171
CMS 5 ans	0.049
CMS 10 ans	0.605
CMS 20 ans	1.049
CMS 30 ans	1.092
Spread CMS 10-2	0.776
Spread CMS 20-1	1.328
Spread CMS 30-2	1.263
OAT 10 ans	0.666
BUND	0.293
Spread CMS Suedois 10-2	1.541
CMS GBP 10 ans	1.359



## **CONTEXTE LOCAL**

## Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2016

### En termes d'hypothèses de recettes de Fonctionnement :

*(principales recettes représentant environ 90 % des recettes réelles de fonctionnement)*

1. Progression de 4 % des bases fiscales de Taxe d'Habitation et 3.5 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti.
2. Baisse des **dotations de l'Etat** : - 145 000 € pour la DGF (- 22 %) par rapport à 2015
3. Reversements de **Nantes Métropole** :
  - *Évolution figée de l'Attribution de Compensation depuis 2001, revue en 2015 à 355 832 €/an*
  - *Incertitude concernant l'évolution de la Dotation de Solidarité Communautaire (- 1 % en 2015)*
4. Augmentation des **produits des services** : *(essentiellement restauration & périscolaire)*
  - *Hypothèse + 1 % (hausse de fréquentation des services / pas de hausse des tarifs)*
5. Incertitudes concernant l'évolution de la **taxe additionnelle aux droits de mutation** suite à une baisse de - 19 % entre 2013 et 2014 et une hausse de + 48% entre 2014 à 2015
6. Diminution des **compensations fiscales** de l'Etat

## Le contexte local – point sur la DGF

### Dotation Globale de Fonctionnement 2016 (DGF) :

La DGF seule (dotation forfaitaire) représentait la 2<sup>ème</sup> source de recettes de Fonctionnement, soit environ 14% des Recettes Réelles de Fonctionnement, avant la réforme des dotations en 2014 ; elle ne représentait plus que 9.3% des RRF en 2015 (3<sup>ème</sup> source de recettes). Qu'en sera-t-il en 2017 après la réforme de la DGF ?

Le Projet de Loi de Finances initial pour 2016 prévoyait une réforme importante de la DGF des Communes et des Intercommunalités.

Face à la réaction des associations d'élus, demandant plus de temps pour effectuer un travail de fond et davantage de simulations concernant l'impact de cette réforme sur les finances locales, le Gouvernement a accepté de modifier le projet de loi de finances pour 2016, qui se contente d'évoquer les « principes » d'une réforme à appliquer seulement en 2017.

Selon les premières estimations réalisées en 2015, les Communes de 7 000 à 20 000 habitants devaient perdre une partie de leur DGF, sauf exceptions.

Ces pertes de DGF se cumulant aux baisses de dotations déjà appliquées sur 3 ans.

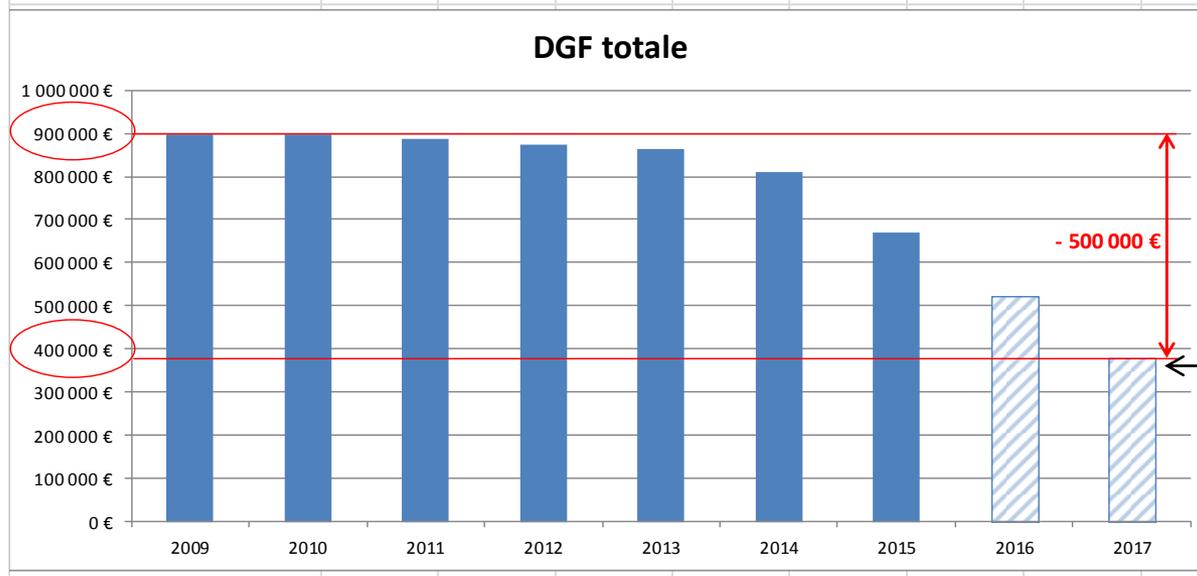
#### Calcul de la dotation principale au sein de la DGF (dotation forfaitaire), au niveau communal :

DF 2015	=	DF notifiée en 2014 *	-	Ecrêtement pour les seules communes dont le potentiel fiscal / hab. > 75 % de la moyenne nationale	+	Actualisation liée à l'évolution de la population	-	Contribution 2015 <i>(et financement MGP pour les communes franciliennes concernées)</i>
669 026	=	811 191	-	24 348	+	4 660	-	122 477

## Le contexte local – Evolution de la DGF à SAUTRON

### Evolution de la DGF pour la Commune de SAUTRON

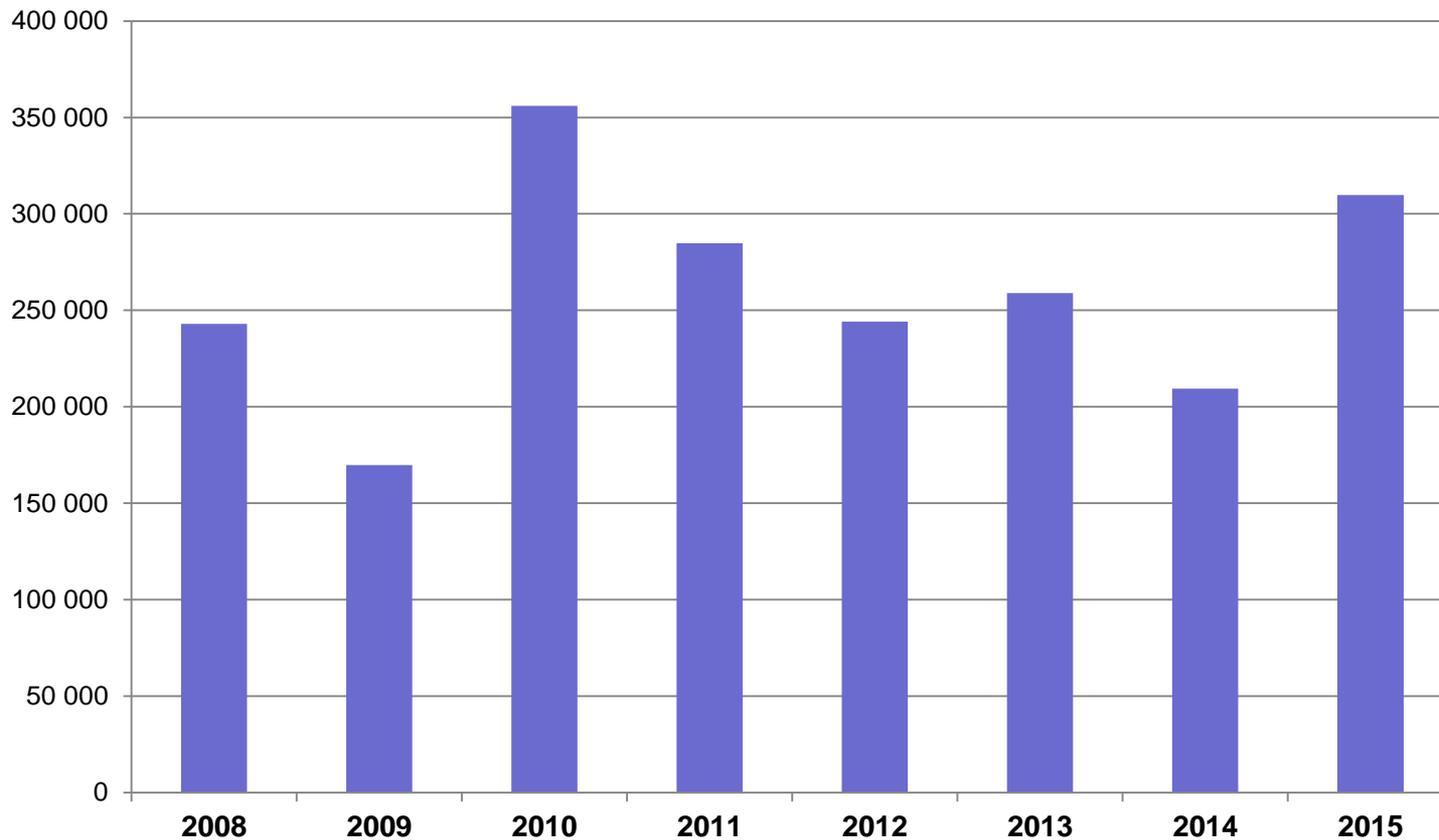
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>DGF totale</b>	<b>898 375 €</b>	<b>896 183 €</b>	<b>888 083 €</b>	<b>873 783 €</b>	<b>864 332 €</b>	<b>811 588 €</b>	<b>669 026 €</b>	<b>524 000 €</b>	<b>379 000 €</b>
Dotation de base	651 007 €	653 626 €	659 745 €	658 811 €	661 924 €	668 985 €	0 €	0 €	0 €
Dotation de superficie	5 545 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	0 €	0 €	0 €
Complément de garantie	241 823 €	236 987 €	222 768 €	209 402 €	196 838 €	185 028 €	0 €	0 €	0 €
Dotation forfaitaire N-1 retraitée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	811 191 €	669 000 €	524 000 €
Part dynamique de la population	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 660 €	5 000 €	5 000 €
Ecrêtement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-24 348 €	-25 000 €	-25 000 €
Contribution nationale	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-47 995 €	-122 477 €	-125 000 €	-125 000 €



**Avant réforme de la DGF qui doit intervenir en 2017**

## Le contexte local – Les droits de mutation

### Evolution des droits de mutation :

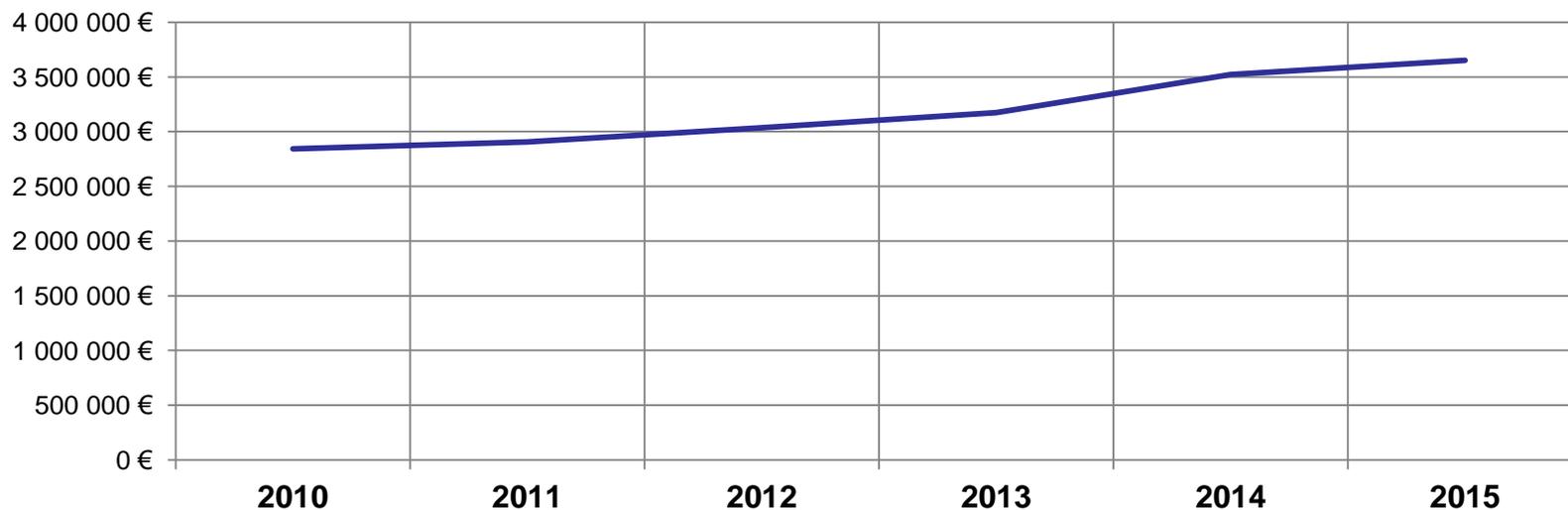


## Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2016

### En termes d'hypothèses de dépenses de Fonctionnement :

1. Contenir le niveau des **charges de personnel** (+2.4 % prévu pour 2016), malgré l'évolution de la réglementation :

**Charges de personnel nettes des remboursements (012 - 013)**



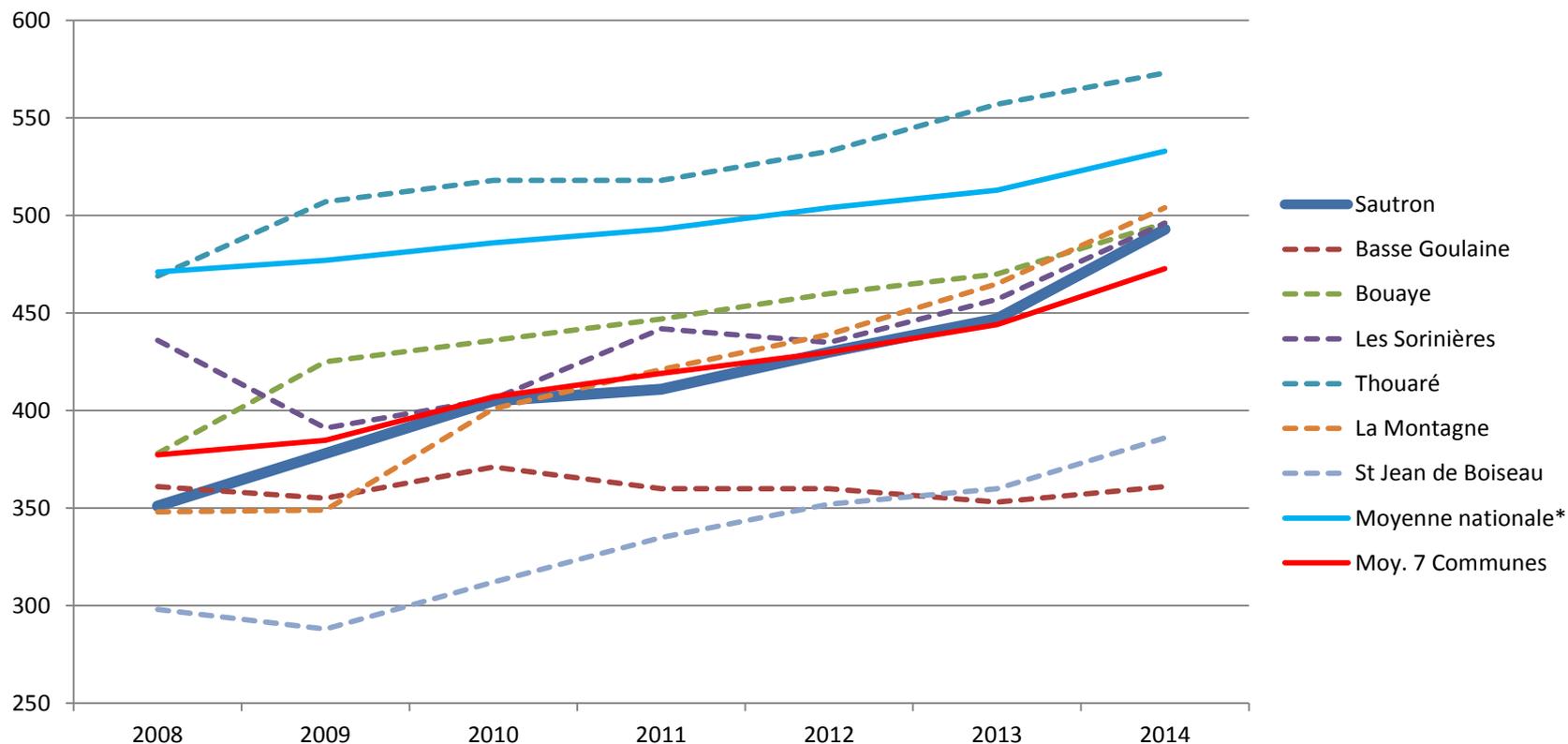
## Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2016

- **Événements ayant impacté la masse salariale sur les dernières années (2010-2015) :**
- Augmentation mécanique de la masse salariale (environ 3% / an)
  - La réforme des rythmes scolaires (coût estimé à 252 € / enfant fréquentant les NAP / an),
  - Les évolutions réglementaires avec les réformes des cat B et C,
  - La reprise de l'intégralité des centres de loisirs,
  - L'évolution de la population sautronnaise qui a conduit à l'ouverture de classes (ATSEM, entretien, animateurs...).
  - Création du restaurant de la Blanchardière (restauration séniors)
  - Réorganisation complète des Directions VACE et Enfance, jeunesse, vie sociale (2 directeurs, 1 agent d'accueil polyvalent et 2 adjoints – catB)
  - Créations d'un poste d'adjoint à la DRH (cat B), d'un poste de technicien Espaces Verts (cat B), d'un poste de policier municipal (cat C) et d'un poste de cuisinier (cat C).

## Le contexte local – Prév́ision par grandes masses du Budget 2016

### Evolution comparée des charges de personnel avec des Communes de même strate :

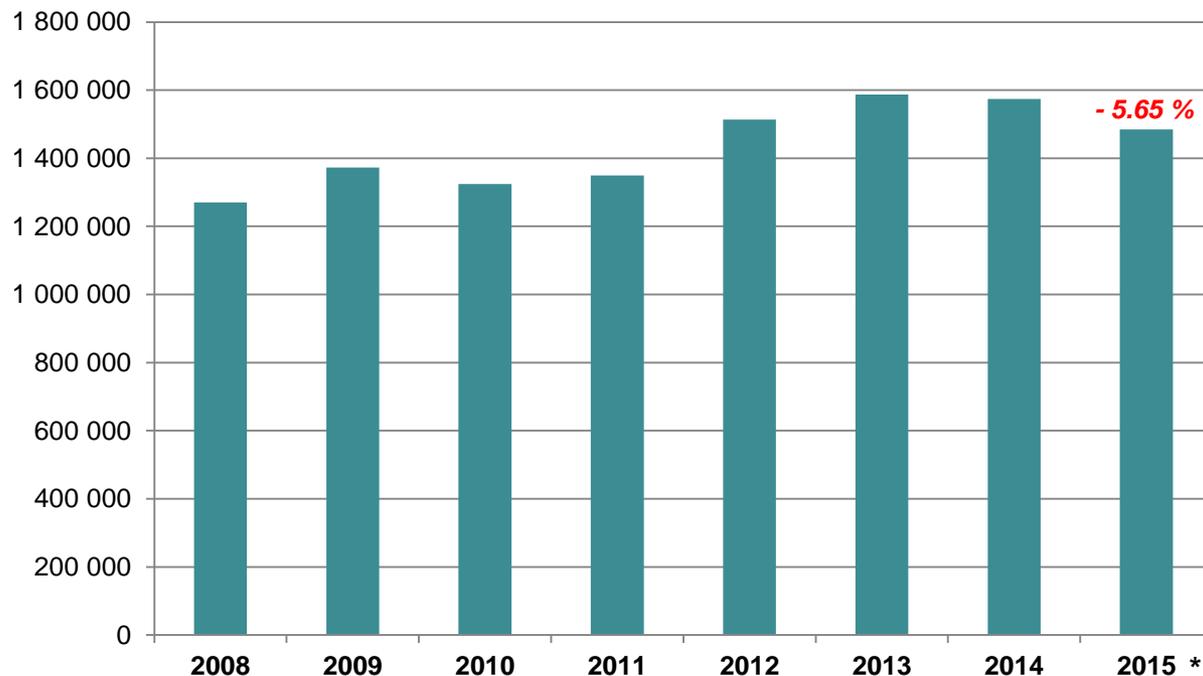
Charges de personnel en € / habitant



## Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2016

### En termes d'hypothèses de dépenses de Fonctionnement :

#### 2. Diminution des **charges à caractère général / chapitre 011** (- 1.2 % prévu pour 2016)



\* 2015 : première année de mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Economies (PPE)

## Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2016

### **En termes d'hypothèses de dépenses de Fonctionnement :**

3. Maintien de l'enveloppe budgétaire allouée aux subventions aux associations
4. Augmentation du prélèvement sur recettes fiscales au titre du **Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal**, hypothèse – 12 000 € en 2016 (= coût supplémentaire).

## Le contexte local – les orientations pour 2016

### La politique fiscale

- Rappel de l'évolution des bases et des taux entre 2014 et 2015 :

- **Bases** :
  - TH : + 6.97 % (contre + 5.26 % entre 2013 et 2014)
  - TFB : + 3.69 % (contre + 5.79 % entre 2013 et 2014)
  - TFNB : - 1.90 % (contre - 3.19 % entre 2013 et 2014)

*comprenant une revalorisation annuelle des bases par l'Etat fixée à + 0,9 % pour 2015*

- **Taux** : les taux des trois taxes ont augmenté en 2015 de + 4 %

### ➤ Orientation pour 2016 :

*Hypothèses de travail :*

- **Bases** :
  - TH : + 4,2 %
  - TFB : + 3,6 %
  - TFNB : 0 %
- **Taux** : en dépit de la poursuite des baisses de dotations de l'Etat, des fortes augmentations de taux décidées par Nantes Métropole, et de l'augmentation du coût des services publics liée à l'apport de population, la hausse de la pression fiscale devrait être contenue en 2016, avec des taux pouvant varier entre + 1 à + 2 %.

## Le contexte local – les orientations pour 2016

### La politique d'endettement

- **Endettement maîtrisé de la Commune**

*L'encours de la dette par habitant a augmenté en 2015 (630 € / hab.), dû à un programme d'investissement financé par le recours à l'emprunt (1 000 000 €).*

*L'encours par habitant reste inférieur à la moyenne de la strate (870 € / hab. en 2014 pour les communes de même strate de population)*

*Avec un nouvel emprunt de 400 000 € en 2016, l'encours de la dette diminuerait à 612 € / habitant fin 2016.*

- **Orientation pour 2016 :**

- *recours à l'emprunt à hauteur de 400 000 € (à taux fixe d'environ 2 %, sur 15 ans) pour financer l'acquisition de la propriété jouxtant la Mairie.*

## Le contexte local – les orientations pour 2016

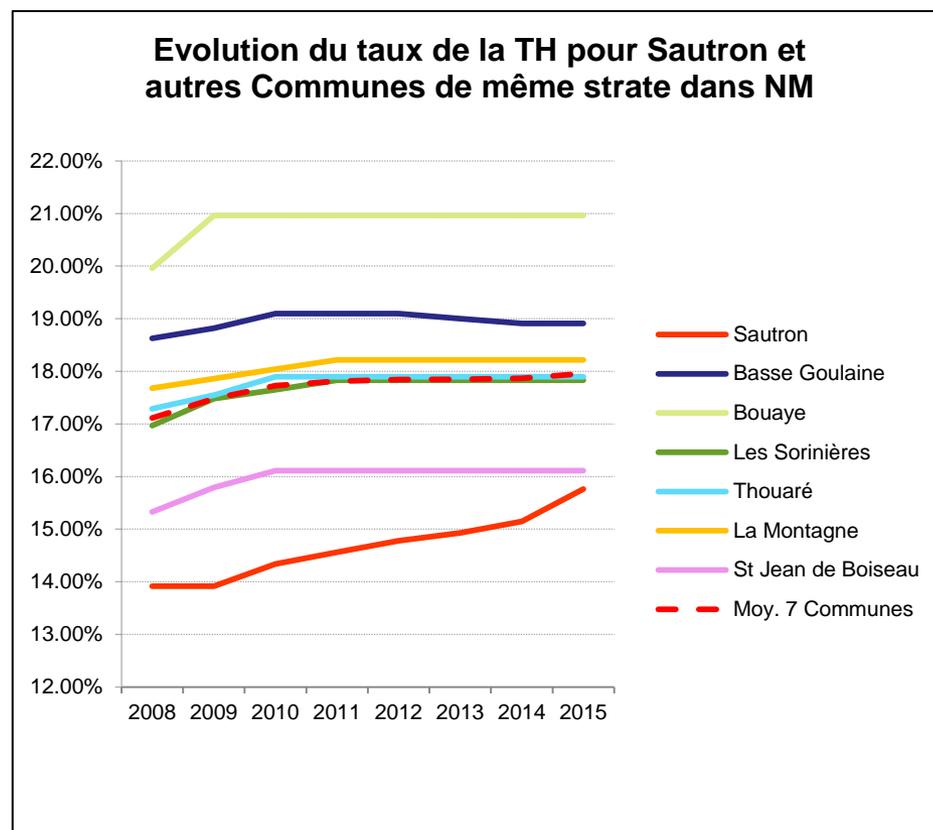
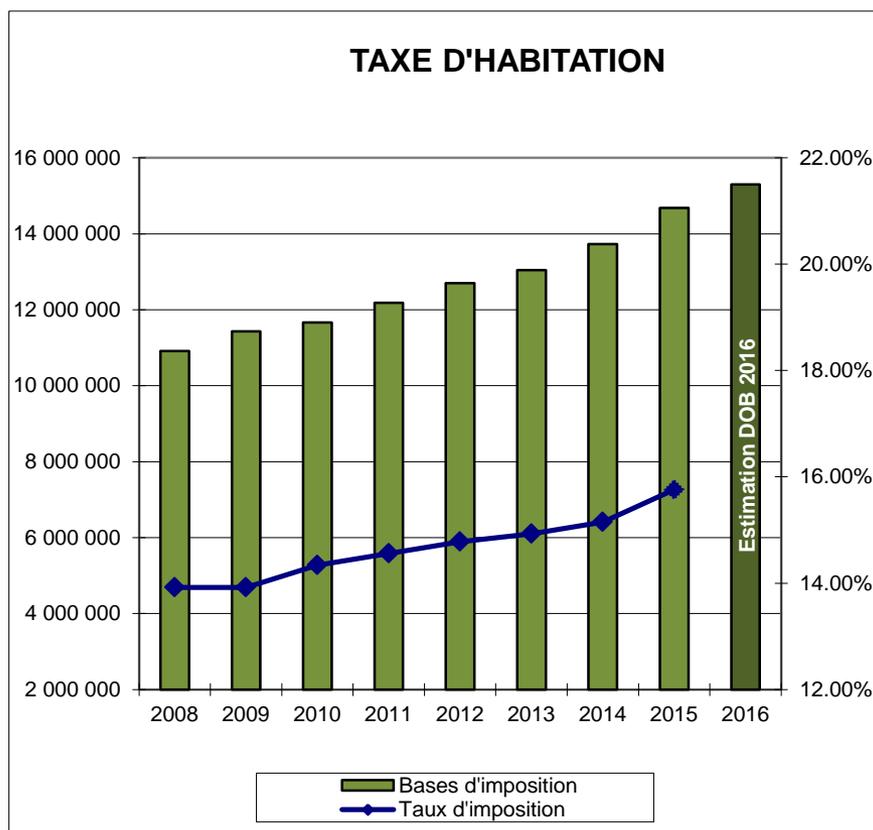
### La politique budgétaire

#### ➤ Orientation pour 2016 (en Fonctionnement et en Investissement) :

- Finalisation des travaux de construction du nouveau restaurant scolaire à l'école de la Forêt
- Poursuite de l'application d'un Plan Pluriannuel d'Economies (en Fonctionnement)
- Mise en œuvre des actions définies dans « Sautron Développement Durable » (S2D)
- Etudes de programmation puis de Maîtrise d'œuvre concernant le groupe scolaire de la Rivière
- Etudes de programmation pour le réaménagement de l'école de la Forêt
- Renouvellement d'une partie du parc de véhicules et de matériels du Service Technique
- Acquisition d'un véhicule hybride pour remplacer la mégane
- Divers travaux de rénovation des bâtiments (salle Delta, Presbytère, voie d'accès au nouveau Restaurant scolaire de la Forêt...)

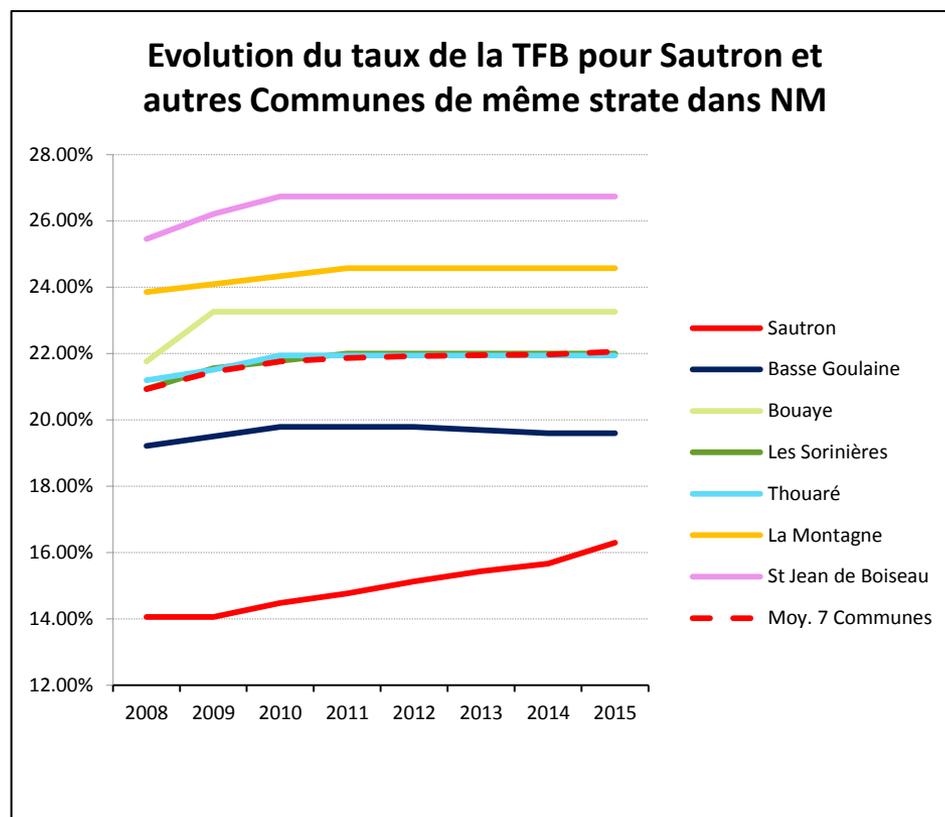
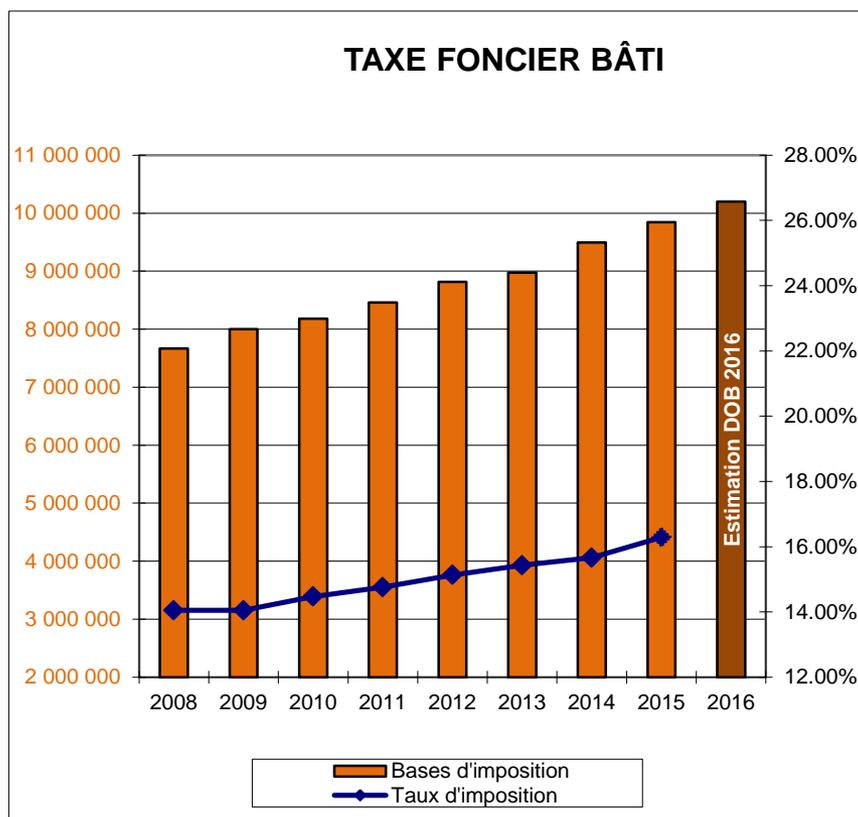
## La politique fiscale – les orientations pour 2016

### Evolution des bases et taux d'imposition sur les ménages



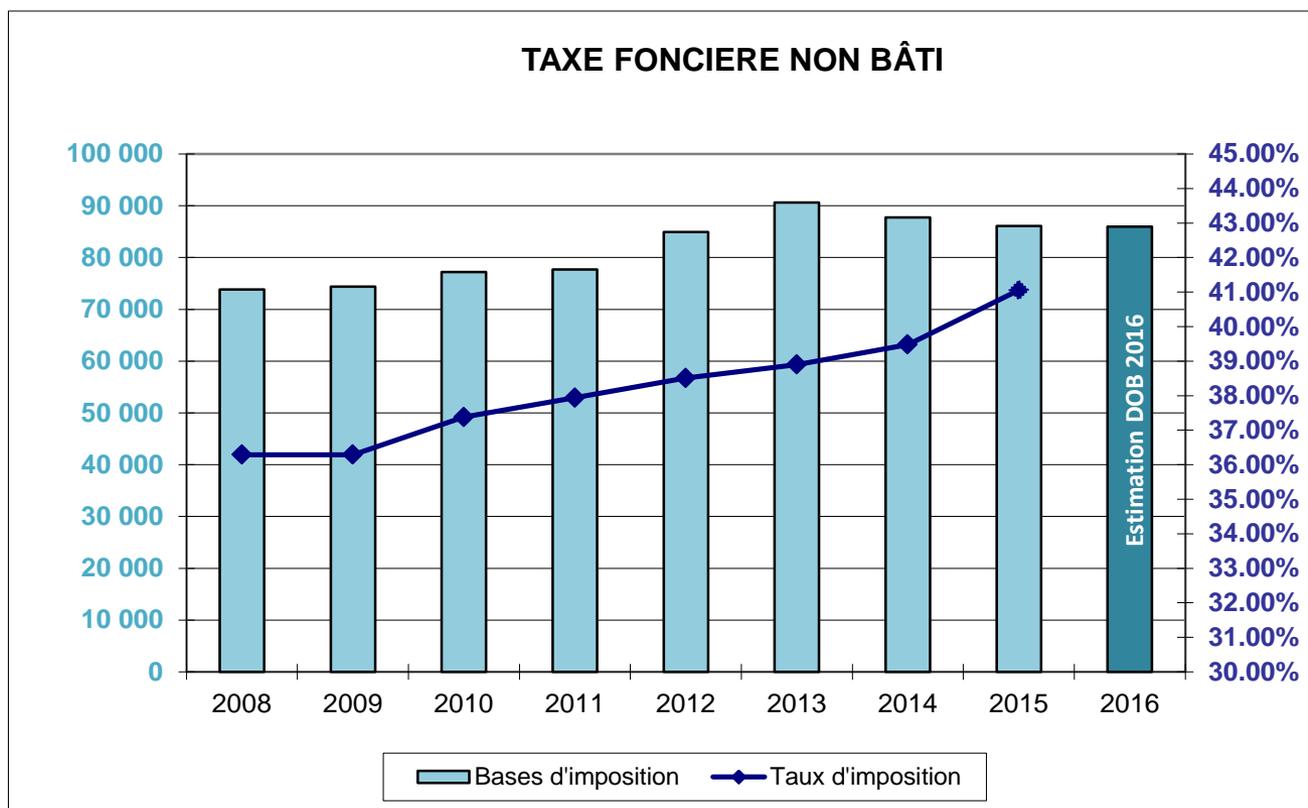
## La politique fiscale – les orientations pour 2016

### Evolution des bases et taux d'imposition sur les ménages



## La politique fiscale – les orientations pour 2016

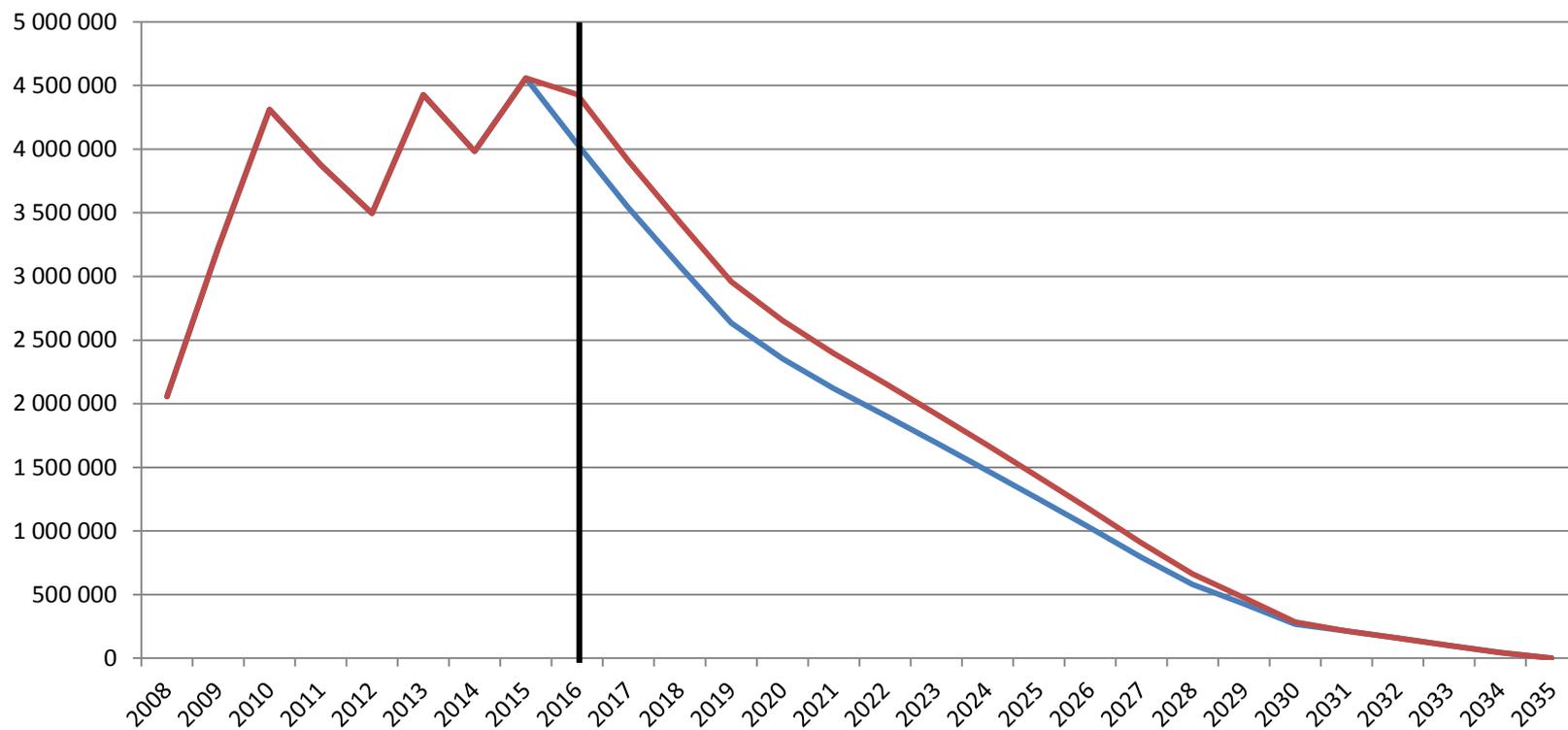
### Bases et taux d'imposition sur les ménages



## La politique d'endettement – les orientations pour 2016

### Encours de la dette (avec et sans un emprunt de 400 000 € en 2016)

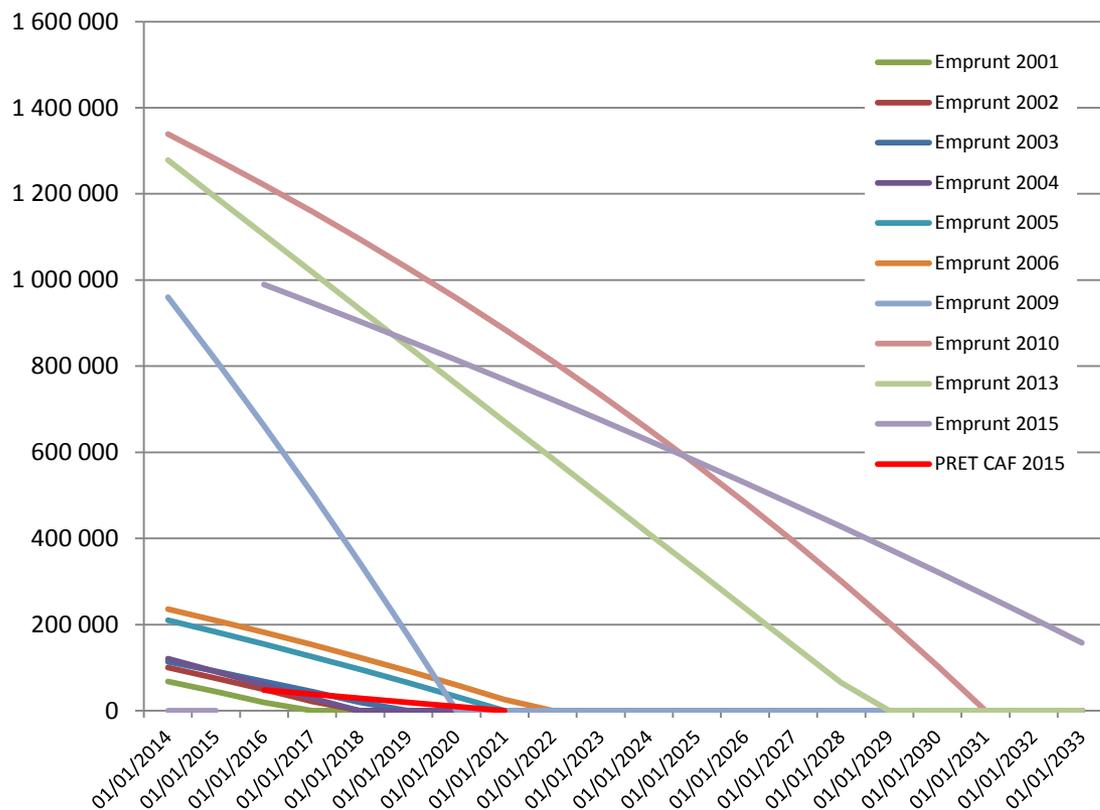
Evolution de l'encours de la dette



## La politique d'endettement – les orientations pour 2016

### Encours de la dette (sans nouvel emprunt)

#### Evolution de l'encours en € des 11 emprunts communaux



#### Structure des 11 emprunts en cours

**9 emprunts à taux fixe**

**1 emprunt à durée ajustable** (basé sur l'Euribor 3 mois)

**1 emprunt à taux 0** (CAF 44)

#### Liste des prêteurs :

Caisse d'Epargne : 2

Crédit Agricole : 2

Crédit Mutuel : 2

Dexia Crédit Local : 3

Banque Postale : 1

CAF 44 : 1

# **PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT**

# Plan Pluriannuel d'Investissement 2015/2020

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	<i>élections</i>						<i>élections</i>
<b>Nouveaux Equipements</b>							<b>Année d'élection municipale</b>
	Construction du la Forêt + salles d' 150 000 €	Restaurant scolaire de activités périscolaires 1 550 000 €		40 000 € Panneau info. élec. + réseau		30 000 € 1 aire de jeux sport/ enfant	
		40 000 € modulaire groupe scolaire Rivière	60 000 € aire de fitness avec clôture		300 000 € terrain multisport côté Sud	60 000 € 2 aires de jeux sport/ enfant	
		17 000 € Vidéoprotection Complexe sportif					
<b>Rénovations et réaménagements importants</b>		30 000 € travaux PMR Gendarmerie	47 000 € travaux Presbytère (couverture, allée)				
	Remplacement couverture salle C 110 000 €	24 000 € travaux légionellose salles de sports	40 000 € Réfection accès nouv. rest scol Forêt				
	Finalisation réfection église 106 000 €		16 000 € programmiste Gpe scol Rivière	80 000 € études Moe Groupe scolaire Rivière	700 000 € (mini) travaux Groupe scolaire Rivière	293 000 € Réfect° couvertures écoles Rivière ?	
	Réfection chaufferie EPB 50 000 €	22 000 € Accessibilité PMR étang Bretonnière	15 000 € programmiste école de la Forêt	30 000 € études MOe école de la Forêt	250 000 € réaménagement école Forêt (travx)	24 000 € Réfect° allée principale cimetière?	
	Etudes réseaux distribution eau 13 500 €	21 500 € extension colombarium	120 000 € Réfect° couverture et isolation salle Delta		160 000 € Réfect° couverture et isolation salle Antares		
	Travaux accessibilité PMR 160 000 €	24 000 € clôture terrain de football	100 000 € complément opération Jules V.				
<b>Politique Maîtrise du Foncier</b>		<b>budget de constitution de "réserves foncières stratégiques"</b>					
		700 000 € (acquisitions foncières diverses)					
<b>Travaux courants d'entretien des bâtiments et renouvellement des outils et matériels indispensables aux services</b>	330 000 €	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an